

Monsieur le Ministre
Ministère de l'Intérieur
Avenue Mohamed V
Quartier administratif
RABAT - MAROC

Paris, le 30 juillet 2010

FACTURE CI 10210

Facture d'honoraires et de frais courants relative au monitoring sur l'Algérie, selon notre proposition du 18 janvier 2010.

Période du 1^{er} juillet au 30 septembre 2010 :

1.1 Honoraires trimestriels	130 000,00 euros
1.2 Frais et débours courants (10%)	3 000,00 euros
<u>Total dû</u>	<u>133 000,00 euros HT</u>

CENT TRENTE TROIS MILLE EUROS

Facture hors TVA, conformément à la réglementation fiscale en vigueur

Règlement à 30 jours par chèque ou par virement à l'ordre de :
COMMUNICATION & INSTITUTIONS S.A.S.
Banque Crédit Industriel et Commercial – CIC Paris Elysées Entreprises
11, Rue d'Aguesseau – 75008 PARIS
Compte n° : 30066 10934 00010018301 47